

Des places de parc jugées pas assez chères

TOLOCHENAZ

Le Conseil a dit oui aux macarons pour les habitants de la rue du Centre.

Depuis que le parking de l'école de Tolochenaz a été refait, le stationnement y est limité à quatre heures. Une brouille pour la plupart, un souci de fond pour la dizaine d'habitants de la rue du Centre qui n'a aucune possibilité de se parquer



Le parking de l'école est limité à 4h. SR

ailleurs. Pour faire face à ce problème, le Conseil communal était invité le 7 mars à se prononcer sur un nouveau règlement des parkings.

«Ce règlement a pour but de permettre à cette dizaine d'habitants de se garer au parking de l'école grâce à un macaron, explique le municipal Florian Châtelain. Les bénéficiaires seront uniquement des résidents de la rue du Centre ne possédant aucune place de parc avec leur logement. Par ailleurs, un seul macaron par ménage sera attri-

bué.» La contrepartie proposée était alors de 240 fr. par an, sachant que les personnes concernées s'y gairaient gratuitement par le passé.

Revu à la hausse

Si la commission des finances a donné son feu vert, la commission ad hoc a refusé le préavis. En cause notamment, le montant jugé trop faible et un règlement qui ne précise pas les limites de son application. «Le Canton ne nous permet pas de stipuler la zone d'application et le prix, reprend le municipal. On ne peut inscrire ces deux données que dans l'annexe du règlement.»

C'est donc autour de ces deux points que le Conseil a longuement débattu pour finalement accepter le préavis par 17 oui, 12 non et 7 abstentions. Interpellée par les réactions du Conseil, la Municipalité qui se réunissait ce lundi soir a décidé de revoir le montant

à la hausse. «Nous avons décidé de fixer le prix à 360 fr. par année. Cela nous semblait être un coût raisonnable tout en répondant aux souhaits du Conseil. Cette somme ainsi que le périmètre vont être ajoutés à l'annexe.» De compétence municipale, ces deux données pourront être revues afin de s'adapter à d'éventuels besoins futurs. A ce jour, les ménages concernés bénéficieront de macarons provisoires, l'entrée en vigueur du règlement étant prévue pour le 1^{er} juillet. DOR

BRÈVES RÉGION

Des œufs à couvrir!

MORGES | Ce samedi, les membres du Kiwanis Club de Morges arpenteront les rues et le marché de Morges pour leur traditionnelle vente des œufs de Pâques. Le résultat de cette vente sera attribué à la Fondation «Make-A-Wish» afin de réaliser les vœux d'enfants gravement atteints dans leur santé.

Un syndic tout désigné



DENGES | Denges ne connaît toujours pas officiellement le nom de son nouveau syndic, mais il est fort probable que Francis Monnin, actuel municipal des finances, de la mobilité et de l'urbanisme, prenne la place d'Eric Charmey, sur le départ. Francis Monnin a en effet été désigné tacitement par ses collègues. «Enfin, je serai élu syndic si aucun de mes collègues ne décide de se présenter le 29 mars!» plaisante-t-il.

Avis de travaux

SAINT-PREX | En vue de la création d'un trottoir entre les communes de Saint-Prex et de Lully, le trafic sur la route de Morges sera régulé par des feux de signalisation à compter du 29 mars 2016 et ce, pour durée d'environ 2 mois. Aussi, des perturbations de la circulation sont à prévoir.

Olivier Beer verra Rio



CYCLISME | Swiss Olympic a sélectionné six coureurs dans la discipline du cyclisme sur piste pour les Jeux olympiques de Rio, lesquels se dérouleront du 5 au 21 août. Parmi eux, Olivier Beer, 25 ans et habitant de Lussy-sur-Morges. Il fait partie des cinq athlètes choisis pour participer à l'épreuve de poursuite par équipes. Une concrétisation pour ce jeune sportif de la région.

Paysannes vaudoises

Par Gilbert Hermann

SAINT-PREX | ANNIVERSAIRE

De nombreux convives se sont associés à un anniversaire gourmand et musical pour souffler les 40 bougies du Groupe de St-Prex de l'Association des Paysannes Vaudoises.



La présidente Virginie Bugnon et son comité.

Avec la franchise qui est la sienne, Irène Schlatter ne cache pas que c'est parce qu'elle ne se sentait pas désirées au sein de celui d'Etoy que des femmes ont créé le Groupe de Saint-Prex de l'Association des Paysannes Vaudoises. C'était il y a 40 ans. Et, aujourd'hui, la présidente-fondatrice se dit enchantée de la vitalité du Groupe dont font partie de nombreuses jeunes.

«Au début, elles étaient seize. Aujourd'hui, nous sommes cinquante-huit», indique Virginie Bugnon, actuelle présidente qui a

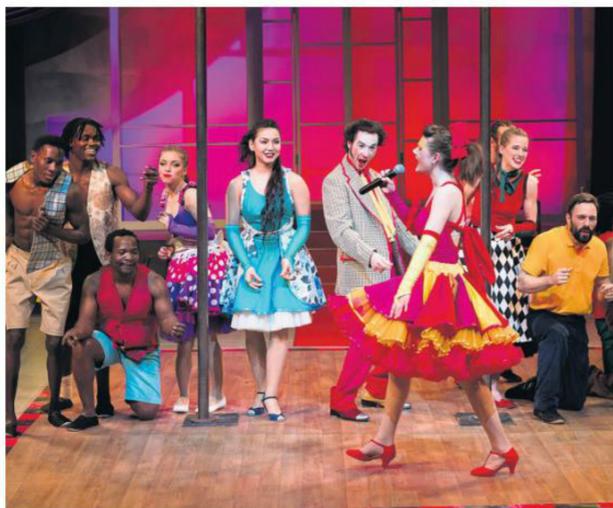
la particularité de compter sa maman, Yvette Pantet, au nombre de ses prédécesseurs. Marinette Tardy et Thérèse Morand ont également occupé le poste présidentiel.

Ces «paysannes» ne le sont pas toutes. Tant s'en faut! «Nous comptons sept paysannes actives et six anciennes paysannes dans nos rangs, poursuit Virginie Bugnon. C'est dire que la majorité sont des citadines. Mais l'ambiance est excellente. Nous avons



La relève avec Maé Fazan.

Starlight est de retour



La troupe du Starlight se produira deux jours à Morges. DR

MORGES

Le cirque jurassien revient planter son chapiteau à Morges pour la 28^e année.

Le cirque familial Starlight repart pour une tournée. Depuis 1987, la troupe parcourt la Suisse sous l'impulsion de la famille Gasser, sa fondatrice.

Après deux dates dans le Jura à Porrentruy et Delémont, la caravane s'arrêtera à Morges. «Les premières représentations se sont super bien passées, relève Jocelyne Gasser, directrice. Nous avons eu un petit souci avec la blessure d'une de nos artistes mais tout s'est bien remis et nous sommes fins prêts pour Morges.»

Depuis 2002, le Cirque Starlight a pris un nouveau tournant, se voulant novateur et moderne. «Nous avons voulu changer le cirque traditionnel pour un côté plus moderne. Avec une histoire, de la mise en scène, une création chaque année... c'est un peu particulier.»

Village itinérant

Une particularité qui a fait son chemin au fil du temps, attirant les spectateurs. «Malgré que nous soyons plus de quarante, je pense que nous avons encore juste la taille pour être considéré comme un cirque familial. Nous sommes tous dans le même bateau, nous naviguons dans le même sens. Et ce côté transparait également en dehors de la scène. Je crois que c'est ce qui plaît aux gens et que c'est pour cela qu'ils reviennent nous voir.» S.R.

Quatrième bilan pour le SIS Morget



Le président du comité directeur du SIS Morget Roger Burri et le Major Eric Henry. Rempe

MORGES

Vendredi dernier, le SIS Morget rendait son traditionnel rapport d'activités. 2016 sera une année charnière.

Voici quatre ans que le Service Incendie et Secours (SIS) Morget est en activité au cœur du district. L'occasion de tirer un premier bilan des actions menées jusque-là ainsi que des améliorations et développement restant à accomplir.

C'est notamment le cas au niveau des effectifs qui sont en baisse. «Nous étions plus de 400 en 2012, aujourd'hui nous sommes 350, analyse le major Eric Henry. Nous sommes encore dans les normes exigées par le canton, mais en dessous de 300 sapeurs, ça deviendra compliqué...» Une difficulté de re-

nouvellement qui trouve sa source dans le rapport au volontariat pour le président du comité directeur, Roger Burri. «Aujourd'hui, le bénévolat est attaqué, et pas uniquement chez les pompiers. Il n'est pas évident de motiver les jeunes, toujours très occupés. Et quand ils sont motivés, ils n'ont pas le droit de manquer leurs cours professionnels pour participer à notre formation...»

Une difficulté d'engagement que le SIS Morget compte bien surmonter, notamment grâce aux nouveaux moyens de communication mis en œuvre. L'organisation devrait également pouvoir compter sur de nouveaux locaux. «Nous sommes à l'étroit dans cette caserne, relève le major Henri. Mais avec le déménagement de la PCI à St-Prex, nous devrions pouvoir envisager de nouvelles solutions. 2016 sera une année charnière avec de nouveaux challenges à relever.» S.R.

POMPIERS EN CHIFFRES

350 SAPEURS

font partie du SIS Morget. 98% d'entre-eux sont pompiers volontaires et donc bénévoles. Seuls 5 sont permanents, 37 sont en formation, 79 font partie des premiers secours et 230 du détachement d'appuis.

52 794 HABITANTS

provenant de 29 communes différentes résident dans la zone couverte par le SIS Morget. Ils étaient 48 773 au 31 décembre 2010, ce qui correspond à une augmentation de 10% en cinq ans.

328 INTERVENTIONS

ont eu lieu en 2015, soit pratiquement une par jour. 97 d'entre elles ont été effectuées pour des feux, 75 pour des alarmes automatiques, 60 dans le cadre d'inondations, 42 pour des sauvetages, 11 pollutions et 9 désincarcérations pour un total de 4 001 heures.